

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1491

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

À l'alinéa 30, après la seconde occurrence du mot :

« mots : « »

insérer les mots :

« pour un enfant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel